

du travail accompli. Les plans les plus récents prévoient l'usage approprié de moyens et de dispositifs éducationnels tels que la radio, la télévision et le film. De nouveaux appareils amovibles indiquent aussi le but fonctionnel, la souplesse voulue de l'enseignement. Dans le peinturage, la décoration et l'éclairage de l'école, il est tenu compte de l'effet psychologique de la couleur et de l'importance d'éliminer les reflets et la fatigue de la vue.

Relation entre le gain et les années d'école.—Bien que le revenu en espèces ne soit pas le seul avantage à retirer de l'étude et bien qu'il puisse, en fait, n'être pas le plus important, les chiffres du recensement de 1941 indiquent qu'il existe un rapport entre un revenu plus élevé et des années d'étude plus nombreuses. Il ne faut cependant pas oublier, en interprétant les chiffres du tableau 1, que l'école à cours multiples est une institution assez hautement sélective. Dans la plupart des provinces, un pourcentage plutôt élevé d'élèves laissent l'école faute d'aptitudes, d'autres, faute d'intérêt ou à cause de certains défauts de personnalité, tandis que d'autres encore abandonnent leurs études pour des raisons économiques. Un petit nombre seulement de ces derniers peuvent être comparés, au point de vue des aptitudes, à ceux qui continuent de fréquenter l'école.

L'augmentation de revenu n'est pas entièrement due aux avantages de l'étude. Le tableau 1 montre qu'il existe une certaine augmentation de revenu avec l'avance de l'âge, jusqu'à la catégorie "65 ans et plus", indépendamment des années passées à l'école. Ceci tient peut-être à la maturité, à l'expérience acquise au travail, à une meilleure adaptation sociale ou à la plus complète acceptation des responsabilités. Mais le gain moyen des chefs de famille, de \$786, \$1,054, \$1,457 et \$2,118 pour les groupes de 1-4, 5-8, 9-12 et 13 années d'école ou plus, peut être étroitement rattaché au nombre d'années d'école, soit par l'avantage tiré des matières apprises, des habitudes acquises, ou de la formation reçue des institutions sélectives. Le pourcentage d'augmentation du gain est plus que suffisant pour compenser les frais des années d'étude supplémentaires et le fait de ne pas gagner pendant la fréquentation scolaire. Les personnes qui ont 5-8 années d'école gagnent 133 p. 100 autant que celles qui en ont 1-4; celles qui ont 9-12 années d'école gagnent 190 p. 100 autant que celles qui ont fréquenté l'école 1-4 ans; et celles qui ont 13 années ou plus d'école gagnent 269 p. 100 des sommes gagnées par les personnes qui ont 1-4 années d'école.

Seulement 1.9 p. 100 des chefs de famille déclarent n'avoir jamais fréquenté l'école, tandis que 8.2 p. 100 déclarent 1-4 années d'école; 47.8 p. 100, 5-8 années; 34.5 p. 100, 9-12 années; 7.5 p. 100, 13 années ou plus; et 0.1 p. 100 ne font pas mention de leurs études. Il est difficile de supposer ce qui arriverait au juste, au gain de ces groupes, si une proportion plus forte de chefs de famille recevaient plus d'instruction; mais il y a possibilité que le revenu des plus hautes catégories soit réduit, à cause de la plus grande concurrence.

Une similitude de tendances est indiquée dans les régions rurales et urbaines de toutes les provinces du Canada. Les moyennes urbaines, par province, sont données au tableau 1 ainsi que les moyennes rurales et urbaines de l'ensemble du Canada.